



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 30 juin 2022

Délibération n° 256 autorisant l'adoption du schéma directeur de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation nationale,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires et scolaires,

Le Conseil d'administration du Crous de Reims autorise l'application du schéma directeur de la vie
étudiante du site champardennais.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 30 juin 2022

La Présidente du Conseil d'administration



Hélène IGGERT